

**DISCOURS DE LA PREMIERE DAME**  
**CEREMONIE DE CLOTURE DE LA JOURNEE**  
**INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN**  
**2013**

**Mercredi 19 juin 2013**

C'est avec joie que je me joins à vous, partenaires nationaux et internationaux œuvrant en faveur des enfants, pour marquer mon attachement sans réserve au respect des droits de nos enfants, à l'occasion de la 23<sup>e</sup> journée internationale de l'enfant africain.

Avant tout propos, je voudrais adresser mes vives félicitations à Madame Anne OULOTO, Ministre de la Solidarité, de la Famille de la Femme et de l'Enfant pour avoir su fédérer toutes les énergies autour de nos chers enfants.

Chère Anne, l'opiniâtreté dont tu fais preuve à la tête de ton département pour l'amélioration des conditions d'existence de nos femmes et de nos enfants est exemplaire.

Sois assurée de mon entière satisfaction et de mon soutien permanent dans la conduite de ta noble mission.

Je voudrais également saluer tous les acteurs activement mobilisés autour de nos enfants pour le respect de leurs droits ; pour leur accès à des soins de santé adéquats, à l'éducation de base ; et à une enfance heureuse dans un environnement sain et sécurisé.

Merci à tous de votre engagement, vous pourrez également trouver un appui solide auprès du Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants que j'ai l'honneur de présider.

## **Mesdames et messieurs,**

Cette année, le thème choisi : « éliminer les pratiques sociales et culturelles néfastes affectant les enfants : notre responsabilité collective », entre en résonance avec l'un des objectifs majeurs de mon comité, à savoir éliminer les pires formes de travail des enfants.

A ce titre, je me réjouis que le thème choisi cette année, nous permette de décrier les violences perpétrées contre nos enfants, sous le sceau de la tradition. En effet, la vocation première de nos traditions, d'éduquer et d'intégrer nos enfants à la vie sociale est souvent détournée pour prendre des formes avilissantes et profondément destructrices pour nos enfants.

Mutilations génitales féminines ; mariage précoces et forcés ; traitements discriminatoires délibérés des enfants ; châtiments corporels, isolement ; pires formes de travail des enfants... qu'il s'agisse de violences corporelles, morales, de mutilations génitales ou d'exploitations sous toutes ses formes, pour quelques raisons que ce soient, les violences faites aux enfants ne doivent plus avoir pignon sur rue dans nos sociétés.

En tout état de cause, il est de notre responsabilité collective de nous ériger contre ces dérives, dans l'intérêt premier de nos enfants. La situation est d'autant plus dramatique que dans notre Pays, les indicateurs sociaux en matière de survie,

éducation et santé des enfants révèlent une situation insatisfaisante en contraste avec le niveau de développement économique du Pays.

C'est pourquoi, j'en appelle solennellement, à une mobilisation plus accrue de tous les acteurs intervenants dans la protection des enfants ; à rallier notre cause dans un cadre de concertation et de collaboration permanente, au sein d'une campagne coordonnée par le Gouvernement. C'est ensemble que nous parviendrons à réaliser pour chaque enfant de Côte d'Ivoire, le rêve d'une enfance pleine et épanouie sans violence ni exploitation.

**Je vous remercie.**